

A Lablachère le 11 septembre 2023

**Objet** : Sécurisation de la traversée de Notre Dame

**COMPTE RENDU RÉUNION PUBLIQUE  
SÉCURISATION NOTRE DAME  
30 août 2023 – 18 h**

Présents :

- Élus de la Commune de Lablachère : Jean-Pierre Laporte, Daniel Morselli, Albert Mozzatti, Roger Halegouet
- Le technicien des routes du Département : Julien Loyrion
- L'entreprise exécutive : Laupie, représentée par David Séverac
- Assemblée : 20 personnes

Avant même la présentation de la zone de travaux, des riverains se sont manifestés en arguant

- qu'ils n'ont pas été consultés pour ce projet en amont,
- que les travaux devant démarrer le 4 septembre, la réunion publique est tardive.

Le Maire fait remarquer que ce projet n'est pas du ressort de la Commune. Il a été conçu par le Département qui a considéré que suite aux comptages effectués des véhicules traversant le lieu-dit Notre Dame, une sécurisation du secteur était nécessaire.

Le Maire présente sur écran les différentes phases de l'étude et sa notice explicative suivi de la projection du plan des travaux.

M. Loyrion, commente les aménagements à effectuer pour que la limitation de vitesse de traversée de la zone soit respectée à 50 km/h maximum, notamment par la création de deux plateaux surélevés en amont et en aval de la basilique.

M. Séverac précise le déroulement des travaux dont la durée envisagée est d'un mois. Des feux pour une circulation alternée seront installés.

La Commune quant à elle positionnera à chaque entrée de Notre Dame un radar informatif 50 km/h en rappel :

- un à la hauteur de La Ferme Théâtre, au niveau du parapet (direction Alès)
- un deuxième avant le négoce de matériaux Point P (emplacement à définir), en direction d'Aubenas.

La majorité des riverains présents demande un passage protégé piétons à La Combalasse.

Dans le temps et dans l'hypothèse où d'autres améliorations de la sécurisation de la traversée de Notre Dame se révéleraient nécessaires, la Commune s'engage à consulter les riverains.

A noter : La boulangerie étant fermée pour congés à compter du 11 septembre, les travaux qui devaient démarrer le 4 ont été repoussés à cette date. Ceci ayant pour but d'éviter des stationnements devant cet établissement qui risqueraient de provoquer des troubles de circulation.

Monsieur Daniel MORSELLI  
Adjoint à l'urbanisme



Monsieur Jean-Pierre LAPORTE  
Maire

